



**CHARTE RESPONSABILITE**

# SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

*Guidé par la volonté de redynamiser notre bassin d'emploi et de réhabiliter des espaces marqués par d'anciennes activités pétrochimiques, Port Navy Service ancre résolument ses actions dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Nous œuvrons ainsi au développement durable en proposant des solutions qui allient harmonieusement l'expansion des activités économiques et touristiques liées à la plaisance avec une préservation rigoureuse de l'environnement.*

*En tant que premier port à sec d'Europe, Port Navy Service s'impose comme un acteur incontournable du littoral méditerranéen. Nous assurons une interface professionnelle fluide entre le monde maritime et terrestre, connectant efficacement plaisanciers, professionnels des services nautiques et les infrastructures portuaires de la Ville de Port Saint Louis.*

*Nos efforts s'articulent autour de deux piliers fondamentaux :*

- *Optimiser notre impact environnemental : en agissant au quotidien au sein de nos installations pour préserver la qualité des eaux et améliorer nos plateformes techniques.*
- *Transmettre notre expertise : en partageant notre savoir-faire pour soutenir un projet sociétal innovant et inclusif, rendu possible par la diversité de nos services.*

*Consciente de l'étendue de ses responsabilités, notre entreprise s'engage formellement à intégrer les dimensions sociales, économiques et environnementales dans chacune de ses décisions, actions et recommandations destinées à ses clients et partenaires.*

*Animés par l'ambition d'être exemplaires et de contribuer activement à un avenir plus vertueux, nous faisons de la RSE un élément central de notre culture d'entreprise et de nos opérations. Nous nous engageons spécifiquement à :*

- *Favoriser le développement social en soutenant les initiatives pour l'emploi local.*
- *Cultiver une politique de ressources humaines équilibrée, permettant à chaque collaborateur de s'épanouir et de progresser en accord avec nos valeurs collectives.*
- *Assurer une gestion irréprochable de nos déchets grâce au recyclage et en promouvant l'économie circulaire.*
- *Réduire significativement notre consommation énergétique.*
- *Protéger la biodiversité, en tenant compte des spécificités uniques de notre territoire.*

*L'ensemble de ces engagements est formalisé dans la charte RSE de Port Navy Service. Cette charte n'est pas seulement un document ; elle est la promesse de notre pérennité et le fondement d'une croissance véritablement partagée, bénéfique pour notre entreprise, nos équipes, nos partenaires, nos clients et, plus largement, pour l'écosystème entier dans lequel nous évoluons.*

Philippe FROMENT  
Président de PORT NAVY SERVICE



*Et parce que l'environnement est l'affaire de tous,*

**NOUS COMPTONS AUSSI SUR VOUS !**

## **I. Acteur de la Politique Sociale**

### **Acteur dynamique du développement territorial et créateur d'emplois directs, indirects et induits**

L'entreprise, de par son modèle de développement économique territorial, ses investissements et sa croissance, favorise l'installation et développement de plusieurs sociétés indépendantes, créatrices d'emplois dans le domaine d'activité du nautisme et de ses services connexes.

### **Engagements & bien-être auprès des collaborateurs**

L'entreprise s'attache, au travers de son organisation, de son modèle de management et des avantages qu'elle propose, à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs.

En ce sens, elle a mis en place différentes mesures participant au bien-être de ses salariés.

- Management de proximité : chaque collaborateur est accompagné individuellement dans son parcours et sa carrière au sein de l'entreprise par un responsable dédié. En privilégiant le dialogue et la compréhension commune, le manager conduit le salarié sur la voie de la réussite et du développement professionnel, il l'encourage à développer ses compétences au quotidien, notamment par la voie de la formation interne et externe.

- Formations internes et externes professionnalisantes : nos collaborateurs font l'objet de formations internes en situations professionnelles, et externes, qui leur permettent d'acquérir de nouvelles compétences et progresser dans leurs qualifications et leur carrière individuelle.

- Application d'un code de bonne conduite est en vigueur dans l'entreprise pour favoriser des relations interpersonnelles courtoises et efficaces.

- Avantages et services aux salariés

L'entreprise a mis en place une gamme d'avantages et services à destination de ses salariés.

Exemples :

- Complément retraite versé par l'entreprise à hauteur de 5% du salaire brut depuis 2006
- Des déjeuners d'équipes sont régulièrement organisés et pris en charge par l'entreprise

### **Diversité & égalité des chances**

L'entreprise est engagée dans le développement d'une culture de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences.

Cet engagement est appliqué lors de toutes les étapes de la gestion des ressources humaines telles que l'embauche, la formation, l'avancement ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs, etc...

Par ailleurs, l'entreprise accueille régulièrement des jeunes dans le cadre de leurs journées d'observation en entreprise et des stagiaires dans le cadre de leurs études.

Enfin, l'entreprise facilite l'organisation d'événements en ses locaux et en faveur de l'emploi local, en partenariat avec France Travail et les acteurs locaux de l'emploi, pour accompagner les jeunes et les populations en difficulté vers l'employabilité et la vie active.

Par exemple, elle participe régulièrement à des actions type Salons de l'Emploi.

## **II. Développement durable**

### **Gestion des déchets et réduction de la consommation énergétique**

L'entreprise applique sa politique de collecte et de traitement des déchets à tous les niveaux au sein de la société :

- Réalisation de 2 points propres sur les parcs de Port Navy Service pour le tri, la collecte et le recyclage des déchets générés par les plaisanciers et professionnels pour l'entretien des bateaux (peintures, solvants, métaux, bois, huiles de vidange, piles et batteries, etc....)

- Mise aux normes environnementales de l'aire de carénage avec la réalisation d'un système de récupération et de traitement des eaux de carénage
- Démarche de sensibilisation des usagers du port pour la protection de l'environnement par l'utilisation de produits biodégradables et la réduction des consommations en eau (signalétiques, communication du personnel formé, documents de sensibilisation etc....) et en électricité.
- Remplacement des éclairages halogènes par des LED. Les éclairages sont systématiquement éteints en dehors des heures d'ouverture des locaux et les ordinateurs des collaborateurs sont tous éteints le soir.
- Démarches en cours pour obtenir la certification européenne "PORTS PROPRES" reconnue et délivrée par l'AFNOR.
- Installation d'un élévateur à bateau supplémentaire, équipé d'un moteur Volvo TIER4, particulièrement économe en énergie et en rejets de particules,
- Tous les véhicules de parc sont électriques, et le véhicule de service est équipé d'un moteur à éthanol
- Le nouveau projet photovoltaïque de 1200 m2 est en cours pour compléter le parc photovoltaïque existant de 1500m2
- Au bureau du port, des corbeilles dédiées au recyclage du papier sont à la disposition des employés, et les débris relatifs aux équipements communs (cartouches d'encre, ampoules, etc.) sont récupérés et recyclés par les fournisseurs de l'entreprise.
- Les consommables informatiques usagés sont triés et collectés, le tri sélectif est mis en place.

### **Notre politique informatique**

L'objectif poursuivi est de réduire l'impact de nos systèmes d'information sur l'environnement. Afin de limiter leur empreinte carbone et énergétique, l'entreprise conduit différentes actions :

- Choix d'un hébergeur éco responsable (OVH)

L'éco-innovation est au cœur de la philosophie d'OVH, qui a engagé depuis 2003 un processus de réduction de la consommation énergétique de ces centres de données, notamment en concevant un système exclusif de refroidissement liquide de ses serveurs.

En tant qu'hébergeur, OVH ne cesse d'innover afin de réduire la quantité d'électricité nécessaire au fonctionnement de ses centres de données. Le coût énergétique des serveurs est réduit et les clients en profitent directement. OVH a notamment réussi à supprimer totalement les climatisations en développant des systèmes de refroidissement exclusifs.

- Le stockage des données est réalisé au sein d'outils mutualisés afin de s'appuyer sur des solutions professionnelles, optimisant la consommation des ressources, afin de limiter au maximum les impressions en digitalisant les processus clés de l'entreprise (devis, contrats, factures, livraisons clients, etc....)

- La rationalisation des impressions : réduction du volume d'impression (noir et blanc, recto-verso...), collecte et recyclage des consommables (toners, cartouches), réutilisation des papiers imprimés non-utilisés comme brouillons ou bloc-notes, ...

- La gestion des postes de travail : achats éco-responsables, organisation de la fin de vie des matériels, réduction de la consommation électrique du parc (extinction des postes informatiques chaque soir, ...).

- Utilisation maximale de la visio conférence et des solutions effectives à distance pour limiter au maximum les déplacements.

### **Réduction des déplacements**

L'entreprise est engagée dans une démarche systématique de minimisation des déplacements, notamment grâce à la visioconférence et à la web conférence. Lorsqu'ils s'avèrent nécessaires, les déplacements des collaborateurs de la société sont rationalisés dans le sens du transport collectif et à défaut véhicules partagés.

### **Sensibilisation des collaborateurs, clients et partenaires**

La Charte RSE de l'entreprise est remise aux nouveaux arrivants dès leur intégration dans l'entreprise. Chaque collaborateur est invité à la signer. Par ailleurs, le responsable de l'entreprise veille quotidiennement à l'application de la Charte au sein des locaux.

Enfin, cette charte RSE est disponible publiquement sur le site de l'entreprise.

### **III. Écosystème vertueux et orientations sociétales**

#### **Transparence**

L'entreprise s'engage à traiter honnêtement ses parties prenantes, notamment en transmettant les informations requises et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. Les actionnaires, les collaborateurs, les clients et partenaires reçoivent une information fiable, transparente et véritable.

#### **Éthique**

L'éthique est au centre des relations d'affaires de l'entreprise. L'entreprise s'engage à lutter contre la corruption et le trafic d'influence.

En application de ces principes, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de l'entreprise et qui pourraient nuire à la société. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires de l'entreprise. Tout conflit d'intérêt potentiel doit être révélé à la direction de l'entreprise afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

L'entreprise veille à ce que ses sous-traitants, fournisseurs et partenaires, s'engagent dans une démarche éthique et souhaite qu'ils respectent également les principes de la présente charte.

#### **Confidentialité**

L'entreprise s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues des collaborateurs, des clients et autres parties prenantes, et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers.

Ceci exige également de ses collaborateurs le respect de la confidentialité et de la sécurité de ces informations et données (y compris personnelles). Il est également essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à l'entreprise reste strictement confidentielle.

## **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

L'entreprise se conforme proactivement à l'ensemble des règles et exigences de la RGPD, sous la direction de son dirigeant.

### **Concurrence**

L'entreprise s'engage à respecter les règles relatives au droit national et international de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

### **Engagements fournisseurs**

Depuis sa création, l'entreprise privilégie au maximum pour le choix de ses fournisseurs des critères de développement durable.

Par ailleurs, l'entreprise respecte scrupuleusement les conditions de paiement de ses fournisseurs.

Elle s'efforce également de réduire les risques de dépendance des fournisseurs à son égard.

### **Orientations sociétales**

L'entreprise intègre dans les recommandations conseil faites à ses clients tout type de préconisation d'actions respectueuses des principes RSE de cette charte et correspondant également aux aspirations sociétales des consommateurs. L'entreprise incite tous ses clients à promouvoir des politiques de consommation responsable.

L'entreprise a également mis en place une politique de don et soutient chaque année plusieurs associations de son choix, notamment en faveur de la culture, la biodiversité territoriale, le sport et l'éducation.

### **Pacte mondial**

L'entreprise est proactivement respectueuse des 10 principes du pacte mondial de l'ONU rappelé ci-après :

LES DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés,
2. et s'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits de l'homme.

#### LE TRAVAIL

3. Les entreprises doivent faire respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit aux négociations collectives,
4. ainsi que l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ;
6. et l'élimination de la discrimination dans les domaines de l'emploi et du travail.

#### L'ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des défis écologiques ;
8. Prendre des initiatives pour promouvoir une responsabilité environnementale plus grande ;
9. Encourager l'essor et la diffusion de technologies favorables à l'environnement.

#### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes.

Enfin soucieuse de l'ensemble des parties prenantes de son écosystème, l'entreprise se félicite de n'avoir eu aucun litige juridique à traiter au cours des 20 dernières années d'existence et entend bien poursuivre en ce sens !

#### ANNEXES

- **Pourquoi cette Charte RSE ?**

***La mer est un milieu fragile. Protégeons-la.***

❖ Plaisanciers, régatiers, professionnels de la mer, nous aimons la mer et toutes les joies qu'elle nous apporte. Nous sommes responsables de sa préservation.

❖ La mer recouvre 71% de la surface du globe. Elle fournit des services essentiels au maintien et à la qualité de la vie sur notre planète. Mère nourricière par le poisson et les fruits de mer, premier fournisseur d'oxygène, absorbant plus de 30% du CO2 émis par les activités humaines, elle constitue notre principal poumon et est au cœur du système climatique.

❖ La mer est en danger. La croissance démographique et économique génère une explosion des différentes formes de pollutions. Par ailleurs, le réchauffement de la température de l'eau et l'augmentation de son acidité provoquent non seulement les dérèglements climatiques, mais affectent aussi la vie de la faune et de la flore sous-marines.

### **Quelques données à connaître :**

- 6,4 millions de tonnes de déchets sont rejetés chaque année dans l'océan
- 80% des eaux usées sont rejetées dans la mer sans traitement
- 88% de la surface des océans est polluée par des microfragments de plastiques qui sont avalés par les poissons, les crustacés et les coquillages.
- 1 sac plastique utilisé 20 minutes en moyenne mettront 450 ans à se détruire dans l'océan et 1 minute pour boucher l'aspiration de votre moteur
- Il faudra plus de 200 ans pour détruire 1 canette en alu
- Il faut 100 ans pour reconstituer 1m<sup>2</sup> de posidonie
- 1 litre d'hydrocarbure relâché dans l'eau couvre une surface de 2000 m<sup>2</sup>.

- **Les engagements de Port Navy Service**

*Port Navy Service, ses collaborateurs et ses partenaires, soucieux de contribuer à préserver la qualité de vie en protégeant le patrimoine naturel du littoral et maritime s'engagent à respecter les bonnes pratiques de comportement de la présente charte.*

❖ Il participe aux réflexions et aux concertations des différentes instances gestionnaires des activités maritimes de Port Saint Louis en proposant des solutions pour la préservation de la qualité du patrimoine naturel.

❖ Il milite et apporte sa contribution pour que l'ensemble des espaces de Port Navy Service devienne un port propre exemplaire, certifié par la norme ISO 18725 Ports Propres.

❖ Pour les activités qu'il organise, Port Navy Service veille à respecter les règles des éco événements : consommation d'énergie, émission de gaz à effet de serre, respect de la biodiversité, gestion des déchets, bruit, etc.

❖ Il contribue à la sensibilisation de ses membres, et des participants aux événements qu'il organise, aux enjeux environnementaux et aux conduites responsables à respecter.

❖ Il suit les évolutions de la réglementation et des innovations technologiques pour la préservation de l'espace maritime et en informe ses membres.

- **Les engagements des usagers de Port Navy Service**

### ***Au port***

❖ Je respecte les consignes du port pour l'utilisation de l'électricité et de l'eau, en particulier pour le lavage du bateau. Pour celui-ci, je limite strictement l'utilisation de produits biosourcés nettoyants et privilégie le nettoyage à la brosse.

❖ Je trie mes déchets, j'utilise les conteneurs appropriés et les bacs de récupération des huiles, batteries, peintures, pièces métalliques, etc.

❖ J'utilise les aires de carénage du port pour les travaux produisant des déchets.

❖ Je choisis des produits de toilette et de nettoyage labellisés ECOCERT.

❖ J'utilise les installations sanitaires à terre pour les WC, la toilette et la vaisselle et non celles du bord, sauf si je suis équipé de cuves de rétention.

❖ Je respecte la réglementation relative aux eaux grises et eaux noires.

❖ Je vidange ma cuve à eaux noires avec les systèmes de pompage du port de plaisance de Port Saint Louis.

❖ Je me tiens informé des évolutions de la réglementation et des innovations technologiques pour la préservation de l'environnement maritime.

### ***En navigation***

❖ Je veille à ce que personne à bord ne rejette à terre ou en mer de détritiques solides (bouteilles, plastiques...) ou liquides (détergents, huiles...).

❖ Je fais un tri sélectif pour ne pas rejeter tout mélangé au retour au port. Pour les fumeurs nous avons une boîte à mégots avec couvercle.

❖ Je n'utilise pas de couverts, gobelets, sacs ou objets en plastiques non biodégradables. Je ramasse les déchets plastiques à proximité de mon bateau dans le port, ou en mer, quitte à faire un petit détour.

❖ Je respecte à terre la réglementation pour le rejet des eaux noires, comme en mer.

❖ Je respecte les règles relatives à la pêche, pour les saisons autorisées, pour les espèces, la taille, les quantités et le matériel, afin de ne pas empêcher le renouvellement naturel des espèces.

### ***Équipements***

❖ Selon mon type d'embarcation, si je ne suis pas déjà équipé de :

- cuves de rétention des eaux grises et noires
- systèmes de production d'énergie renouvelable (panneaux solaires, éoliennes, etc.)
- système anti refoulement de fuel ou d'essence

#### ***mbarcations à moteur***

- ❖ J'évite de pousser les gaz à fond en particulier pour les parcours côtiers pour éviter de contribuer à la pollution atmosphérique et ses répercussions sur le dérèglement climatique, mais aussi pour ne pas gêner les bateaux au mouillage, les personnes sur les plages, ainsi que la faune aquatique, par une nuisance sonore et une succession de remous.
- ❖ Même si la réglementation ne limite la vitesse qu'à 5 nœuds dans la zone des 300 mètres et à 12 nœuds dans la zone des 600 mètres, je veille à être à une vitesse inférieure.
- ❖ Je fais réviser régulièrement la combustion de mon moteur pour réduire les émissions polluantes.